

PLAN GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT

Emprises réservées
 28 Juin 2018
 Échelle : 1/10 000
 PLAN N° 19-1

MAÎTRE D'OUVRAGE
 COMMUNE de GAMBIER
CLARISSE - CHEF DE PROJET
 avec PONSIGNON architectes S.P.L. - urbanisme
 Dessin et infographie : Eric PONSIGNON

Fonds cartographique
 S.I.G. PERSA (Etat de projet) - M. COLOMBANI
 Service de données
 Service topographique Service de l'urbanisme

Déjà vérifié conforme
 Arrêté n°19812M du 2 octobre 2018
 Direction des D.D.P. n°48.05 de 4 octobre 2018

PLAN DE SITUATION
 Architecte de GAMBIER
 Mairie des GAMBIER - RIKITEA - MANGAREVA - Tél : 97 83 07 - Fax : 97 82 28
 0000 0000 1.pdf

- LEGÈRE**
- Périmètre de préemption Territoriale
 - Chemin d'exploitation (propriété privée)
 - Chemin d'exploitation (propriété publique)
 - Route
 - Localisation de l'aéroport
 - Emplacement réservé selon public à la mer
 - Emplacement réservé pour des opérations d'intérêt public
 - Numéros d'implantation (renvois à la liste des emplacements réservés et classés)
 - Emplacement réservé, espace culturel, superficie 8 300m², projet communal
 - Emplacement réservé, pour les services techniques, des services et espace culturel superficie 9 420m², projet communal
 - Emplacement réservé, centrale électrique superficie 42 570m², projet communal
 - Emplacement réservé, centrale superficie 24 750m², projet communal
 - Emplacement réservé, aménagement site touristique superficie 420m², projet communal
 - Emplacement réservé, aménagement quai de Faka, superficie 600m², projet Pays
 -
 -

- LEGÈRE GRAPHIQUE**
- Limite de parcelle
 - Équidistance des courbes de niveau secondaires 5 m
 - Courbes principales, équidistance 25 m

Mise en garde : L'interprétation des constructions doit donner que pour information, la localisation et/ou l'axe de celles-ci.

